CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE :
ASSOCIATION TSINJO AINA
Diocèse d'Antananarivo Projet Tsinjo Aina District ECAR d'Ihazolava
Récépissé de constitution : n°3339 PA/ANT/SPAT/ASS du 23 Décembre 2005
et

A MITIE F RANCE M ADAGASCAR
Association n° 2/22523 loi du 1er juillet1901 déclarée à Bordeaux le 25-11-94
Hôtel de ville de Cestas 3361O CESTAS Tel : 05 56 20 22 16

1. **Domaines d'intervention :**

- **Pour AFM** : Education, santé et développement des populations de Madagascar.
- **Pour Tsinjo Aina** : Social, développement socio-économique et promotion de la vie de famille.

2. **Origine du partenariat :**

2003 : l'Association AFM a financé la construction d'une école primaire et d'un collège à Ambatolampikely, village du district d'Ambatolampy.
2012 : renforcement et extension de la collaboration dans le domaine du développement rural (collaboration avec le nouveau Curé du District dont fait partie le village cité précédemment, ce dernier étant en même temps le Président de l'Association Tsinjo Aina)
2013 : l'Association Tsinjo Aina est devenue le partenaire de l'AFM dans la mise en œuvre de toutes ses actions de développement dans les villages du district.

3. **Répartition des rôles entre les deux associations caritatives :**

AFM s'engage à :
- Apporter son appui financier, logistique, son expertise et son appui à l'élaboration de projet, son accompagnement technique et le suivi-évaluation des actions.
- Publier les résultats des actions de développement entreprises et trouver d'autres partenaires financiers.

Tsinjo Aina est responsable de la mise en œuvre des actions de développement décidées d'un commun accord :
- Phase de conception des projets à mettre en œuvre : participation active à la planification des actions et à la recherche d'indicateurs d'évaluation pertinents et validés par les différents acteurs.
- Phase de réalisation : responsable des actions de sensibilisation, animation, appui-conseil, accompagnement et facilitation pour le renforcement du tissu associatif et des valeurs de solidarité et d'entraide, la lutte contre l'endettement chronique, l'amélioration des productions vivrières.
- Processus de suivi et présentation de rapports : publication trimestrielle de rapports financier et d'activité
- Phase d'évaluation : présentation de rapports d'évaluation à mi-parcours, en fin l'exercice et à la date de fin de la convention.

Les deux parties ont une responsabilité mutuelle sur le plan des améliorations méthodologiques (échange de matériaux de formation, évaluation de l'approche, mesure des impacts, analyses territoriale et stratégique...)

4. **Code de valeurs**

Les deux parties s'engagent mutuellement à respecter les valeurs universelles de solidarité, de laïcité et de non ségrégation de quelque forme que ce soit. Les objectifs communs sont la lutte contre l'extrême pauvreté et la participation à l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement.

5. **Projets en cours : Amélioration des conditions économiques et de sécurité alimentaire des familles du district d'Ambatolampy**

La durée de la convention est de 4 ans, commençant le 1/7/2014 et se terminant le 30/6/2018.

Fait le 1/7/2014

Le Président de Tsinjo Aina, Benja ANDRIAMANALINA

ANDRIAMANALINA Benja
Président de TSINJO AINA
Ingénieur Agronome

La présidente d'AFM , Chantal Blancand

CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE :
ASSOCIATION TSINJO AINA
Diocèse d'Antananarivo Projet Tsinjo Aina District ECAR d'Ihazolava
Récépissé de constitution : n°3339 PA/ANT/SPAT/ASS du 23 Décembre 2005

Et

AMITIE F RANCE M ADAGASCAR
Association n° 2/22523 loi du 1er juillet1901 déclarée à Bordeaux le 25-11-94
Déclarée depuis 2016 d'intérêt général
Hôtel de ville de Cestas 3361O CESTAS Tel : 05 56 20 22 16

La convention ci-dessus conclue le 1/7/2014 pour quatre ans entre les associations Tsinjo Aina et Amitié France Madagascar, se termine la 30/6/2018.
Elle est prolongée de cinq ans, pour les mêmes objectifs (**Amélioration des conditions économiques et de sécurité alimentaire des familles du district d'Ambatolampy**) pour mettre en place les actions de vulgarisation agricole dans le district .

Fait le 1/3/2018

Le Président de Tsinjo Aina,
Benja ANDRIAMANALINA

Pour le président d'AFM , Michel Zappa
Chantal Blancand